

N°08

Au
cœur d'

Bulletin
d'information
municipal
MAI 2023



ÉRICY

Vie et culture





Chères Hériciennes,
Chers Hériciens,

Chères Hériciennes, Chers Hériciens,

Nous avons à cœur dans chaque parution de partager avec vous les différents événements, qu'ils soient culturels, festifs, sportifs ou professionnels.

En effet, ils constituent la vie de notre village et permettent d'établir de réels liens sociaux, toujours plus riches.

Ce numéro du cœur d'Héricy est consacré à la vie et à la culture à Héricy, afin de promouvoir ces artistes, bénévoles, professionnels qui contribuent au développement de ces liens sociaux qui fait de notre village bien plus qu'un lieu de résidence.

Héricy, ce sont aussi des actions quotidiennes pour améliorer votre qualité de vie. Cela passe également par la réfection des voies de circulation. Nous avons voté dans le budget 2023, pour la deuxième année consécutive un doublement du budget voirie.

L'année dernière la ruelle Gittard, cette année le chemin des Martyrs situé à Fontaineroux, nous nous engageons ainsi à la réfection minimum d'une rue par an comme prévu dans notre plan pluriannuel d'investissement.

J'en profite pour remercier l'ensemble du Conseil Municipal pour la confiance qu'il m'a de nouveau accordé lors du vote à l'unanimité du budget 2023.

Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin !

Yannick Torres,
Votre Maire.



SOMMAIRE

- P.03 | Retour en images
- P.04 | Vie de l'Agglo
- P.05 | Vie de la Commune
- P.07 | Dossier «Vie et Culture»
- P.10 | Espace Familles
- P.14 | Loisirs et Associations
- P.15 | Urbanisme
- P.16 | Environnement
- P.18 | Bien vivre ensemble
- P.19 | Infos Santé / État Civil
- P.20 | Services Municipaux
Agenda

Au Cœur d'Héricy
Rédaction | Documentation | Diffusion :
Mairie d'Héricy | 01 60 74 51 20 |
mairie@hericy.fr | www.hericy.fr
Directeur de la publication :
Yannick TORRES
Commission communication :
Sophie BERTHOLIER | Sophie GOMES
Charlotte LEFEVRE | Johann MALHERBE
Nathalie PETIT | Edouard MEDEIROS
Relecteurs :
Sophie BERTHOLIER
Charlotte LEFEVRE
Nathalie GIAT | Nathalie PETIT
Aurélien GHISLANDI-JACQUEMIN
Mary BROUTY d'HENNEZEL
Edouard MEDEIROS
Conception :
celia.calafato@gmail.com
06 75 70 43 16 | www.celiacalafato.com
Photo de couverture :
Exposition Claude CHAIN
Impression :
PAROI-SERVICES 01 64 24 24 44
1320 exemplaires sur papier recyclé



Retour sur...



17 FEVRIER
SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ
EN ASSOCIATION AVEC LES LUDOPATHES



12 MARS
DÉPART DE L'HERICÉENNE



11 MARS,
1^{er} FORUM SANTÉ, gestes de 1^{ers} secours



18 MARS,
LOTO, Salle de l'Orangerie



COMMÉMORATION DU 19 MARS

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (Commémoration du 19 mars 1962)



JO 2024

TERRE DE JEUX

Le Pays de Fontainebleau et le CNSD deviennent Centres de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète. Le Pays de Fontainebleau, labellisé Terre de Jeux depuis 2019, est reconnu par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, comme Centre de Préparation aux Jeux de Paris 2024.



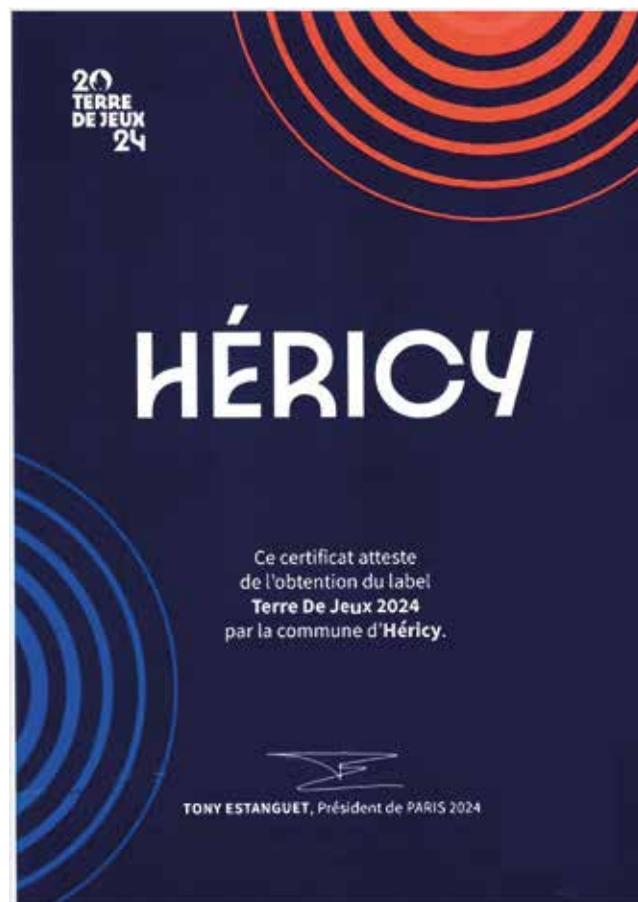
Le Pays de Fontainebleau, le Centre National des Sports de la Défense et la ville de Fontainebleau deviennent Centres de préparation aux Jeux (CPJ) pour accueillir les délégations du monde entier. 3 équipements intercommunaux (le Grand Parquet, la Base nautique de la Magdeleine et le Stade Philippe MAHUT) ainsi que les équipements du CNSD ont reçu un avis favorable du comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Cette candidature validée est le résultat d'une étude globale du territoire portant sur ses équipements sportifs et structurants (plateau hospitalier, transports ou encore hébergement).

Sur le Pays de Fontainebleau dès 2021 ce sont 31 disciplines qui ont été proposés. Afin de se préparer pour l'accueil des délégations étrangères, le Pays de Fontainebleau est soutenu par le Conseil départemental dans le cadre du dispositif Teams77.

Pascal GOUHOURY, Président du Pays de Fontainebleau se félicite de ce nouveau statut.

Article en provenance de l'Agglomération «Pays de Fontainebleau»



Frédéric Jamet,
4^e Adjoint aux Finances
et gestion du personnel

Finances

ÉGLISE SAINTE GENEVIÈVE DIAGNOSTIC AVANT TRAVAUX



La culture est l'une des particularités qui nous distingue de la nature, d'où l'importance de s'y intéresser, mais aussi de la faire vivre et d'entretenir celle transmise par les générations qui nous ont précédées. **Quel autre monument emblématique de notre commune que notre église Sainte Geneviève définit le mieux cette culture transmise par nos aïeux ?**

Ce magnifique édifice nous été transmis de génération en génération depuis le XII^e siècle. Sa conservation et notre responsabilité de faire perdurer cette transmission dépassent l'aspect religieux, qui nous a convaincus de faire réaliser le diagnostic de notre église par un architecte en chef des monuments historiques. Cependant, pour effectuer cette étude, nous avons dû faire réaliser les plans de notre édifice par un géomètre. En effet, après de nombreuses recherches (diocèse, archives...) aucun plan n'existait. Le coût de l'opération est de 21 500 € HT.

Les plans sont maintenant réalisés. Nous attendons désormais la date d'intervention de l'architecte. Le

coût du diagnostic est de 39 995 € HT. Contrairement aux plans pour lesquels nous ne pouvions pas avoir d'aide financière, nous avons demandé et obtenus des subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour 15 998 €, ainsi que du Département pour le même montant. Ces aides couvrent ainsi 80% du coût de l'étude, ce qui est le maximum que nous pouvions obtenir, le reliquat (soit 7 999€) restant à la charge de la commune.

Bien entendu, nous vous informerons des résultats du diagnostic. Il nous permettra de connaître et prioriser les travaux à réaliser. La aussi, nous solliciterons des subventions, que ce soit auprès des services publics, mais aussi des associations culturelles et du secteur privé.





Communication

LE CŒUR D'HERICY À VOTRE DISPOSITION PARTOUT

Nous distribuons bénévolement en boîte aux lettres l'ensemble de la Commune, ayant fait le choix d'éviter des surcoûts de distribution afin de gérer notre budget au mieux.

C'est une tournée qui se fait « à pied » sur 1500 foyers répartis entre Fontaineroux, La Brosse et le bourg, sur un week end (afin que vous en disposiez tous sur une période courte).

7 à 8 élus et quelques « jeunes et gentils bénévoles » Mathis, Thomas... réalisent ce « boitage » par tout temps (qu' il pleuve, qu' il vente, qu' il neige !), Je les en remercie sincèrement !

Il peut arriver qu'une boîte à lettre soit oubliée ou que le journal soit placé sous des publicités et donc que vous n'en disposiez pas.

Dans ce cas, pensez à consulter le « Cœur d'Hericy » en version numérique sur le site de la mairie, ou à passer à l'accueil de la mairie, à la poste, à la médiathèque et chez vos commerçants qui disposent tous d'exemplaires. Bien sûr, l'équipe communication est ouverte à toute suggestion de textes ou de photos.

★ **Contact mairie : communication@hericy.fr**

Et si vous souhaitez nous aider sur cette distribution, n'hésitez pas à contacter la mairie

Vous êtes les bienvenus/es !

Bonne lecture du Cœur d'Hericy



Le comité communication, qui s'est réuni le 8 mars, a opté pour le maintien de nos 3 parutions « papier » du Cœur d'Hericy, malgré l'augmentation du coût des matières premières.

Attaché au papier, le journal semble être apprécié sous cette forme, d'après les retours que nous en avons, le version numérique reste peu lue.

Aussi, nous sommes en réflexion pour revoir les conditions de prix de notre imprimeur, à partir de septembre.

Nathalie PETIT et Sophie JOUET, que je remercie, ont géré ce dossier et obtenu deux autres devis plus concurrentiels.

Nous restons toute fois très attachées au choix que nous avons fait d'un imprimeur local, professionnel et dont la qualité de service nous satisfait depuis 3 ans.

Ne souhaitant pas fragiliser une entreprise de taille « familiale » en cette période difficile pour les imprimeurs, nous allons négocier sur le volume des parutions 2024, 2025 et 2026.



« Dernière photo avant le décrochage... »

AUTEURS ARTISTES ARTISANS ASSOCIÉS

Après 2 années chaotiques, AAAAssociés a organisé le « Salon du Printemps » 2023 du 25 mars au 02 avril à la salle de l'Orangerie. Salon consacré aux artistes plasticiens de la région, il a présenté une vingtaine de participants.

Lors de la dernière Assemblée générale, **Corinne Legros a été élue présidente, Patricia Mayeur, secrétaire et Lorène Brouty trésorière.** Nous remercions Philippe Bordessoulles qui a assuré la présidence pendant de nombreuses années, il reste un membre actif des AAAAssociés.

RDV **LE 11 JUIN LE « MARCHÉ DE L'ART », N'OUBLIEZ PAS DE LE NOTER DANS VOS AGENDAS.**

LES ATELIERS CRÉATIFS ONT REPRIS À LA SALLE DE « LA POTERIE » SAUF VACANCES SCOLAIRES.

Celui d'« Expressions libres » concerne tout public désireux créer dans une atmosphère amicale. Chacun

SALON DE LA SCULPTURE ET DE LA PHOTOGRAPHIE

Du 25 mars au 2 avril 2023

Franc succès pour le salon de la sculpture et photographie organisé par l'association AAAAssociés avec plus de 900 visiteurs.



y trouve son rythme, son moyen d'expression, d'autres découvrent que le talent est à la portée de tous par la stimulation du groupe et les conseils personnalisés de l'animatrice. **Tarif : 160 € l'année, atelier de 1h30 chaque vendredi de 15h à 19h.**

Atelier « **Initiation à la Bande Dessinée et à l'illustration** », cet atelier s'adresse aux passionnés de dessin de tout âge. De l'idée à l'histoire, du découpage au story-board, le scénario sera adapté pour la réalisation d'une histoire illustrée ou d'une bande dessinée. **Tarif 160 € l'année, atelier chaque mardi de 18h à 19h30**

Ateliers « **Loisirs Créatifs** » pour les enfants de 6 à 11 ans, ils se déroulent mercredi après-midi en 2 groupes successifs. Les enfants sont inventifs, à l'affût de réalisations d'objets, ils trouveront une activité manuelle pour les distraire un moment. **Tarif : 148 € l'année, atelier de 1h chaque mercredi, 1^{er} groupe de 14h à 15h, 2^e groupe de 15h30 à 16h30. Cotisation annuelle : 10 €**

aaaassociés.hericy@gmail.com

Animatrice : Mary Brouty d'Hennezel **06 95 85 63 09**

AVEC L'AAB, CULTIVONS NOTRE VILLAGE...



Pour la deuxième édition de la Fête du printemps et des jardins le dimanche 16 avril, le soleil était de nouveau au rendez-vous, ce qui a permis aux visiteurs de venir très nombreux. Organisée autour d'un troc aux plantes, la manifestation proposait des ateliers de confection de mobiles et de pots décorés. Elle accueillait aussi Frédéric Esclause pour une balade-reconnaissance des plantes sauvages, et Sébastien Cecchini pour une exposition - conférence sur les « Plantes au rythme des saisons ». Petits et grands ont pu apprécier l'ambiance conviviale de cette journée.



MEDIATHEQUE

Tout au long du mois d'avril, nous avons installé la grainothèque dans un coin de la médiathèque. Étaient à disposition graines et livres de jardinage. Le samedi 22 avril s'est tenue une animation sur la confection de sachets de graines avec également des conseils en jardinage. Une nouvelle formule pour Héricy, à l'initiative d'Isabel KAFFMAN, notre bibliothécaire et Patricia qui débordent d'imagination pour notre plus grand plaisir. Vive le printemps !



EXPOSITION CLAUDE CHAIN

Une exposition de peinture s'est déroulée dans la salle de l'Orangerie du vendredi 14 au dimanche 16 avril.

Grâce à Michèle Senechal nous avons rendu un bel hommage à Claude Chain, artiste d'Héricy pendant plus de 30 ans. Toutes les toiles présentes sont à vendre pour cette dernière exposition des œuvres de Claude.

J'ai eu le plaisir de remettre à Michèle Sénéchal à titre posthume, la médaille de la ville pour l'ensemble de la carrière artistique de Claude Chain. C'est grâce à son atelier des bords de Seine que Claude Chain trouvait l'inspiration.

Il connut un franc succès notamment avec sa technique du Glacis (12 couches de peinture et vernis). Merci à Madame Sénéchal d'avoir offert à la commune une double toile.



A venir ...

ET 1, ET 2 ET 3... JOURNÉES DU PATRIMOINE !

L'association **Histoire & Patrimoine d'Héricy** a un mot d'ordre : mettre en lumière les traces de notre histoire communale pour la partager de manière abordable et conviviale avec le plus grand nombre, tous âges confondus.

Pour ce faire, voici trois années que notre collectif se réunit régulièrement et rassemble textes d'archives, objets d'époque, photographies ou cartes postales anciennes.

Après un focus sur les commerces d'autrefois en 2021, un tableau des écoles à Héricy au fil du temps en 2022, pour septembre 2023 nos membres œuvrent à retracer **l'histoire du chemin de fer dans notre village.**

Dans cette entreprise, notre association peut compter sur l'expertise de l'AJECTA, musée vivant du chemin de fer avec qui une convention de partenariat est engagée. Comme l'an passé, les Ludopathes ont fait le choix de s'associer à nous et animeront à cette occasion diverses tables de jeux en lien avec la vie du rail.

Cette année encore, les dix classes des écoles maternelle et élémentaire du village seront sollicitées pour impliquer leurs élèves sur cette nouvelle thématique, que ce soit pour y exposer des travaux réalisés sur le sujet ou pour venir bénéficier d'une visite guidée de l'exposition. En effet, la mairie d'Héricy facilite depuis trois ans la mise à disposition de locaux et de matériel municipaux afin de permettre la réalisation de ces projets d'ampleur.

Remerciements aux élus et aux services techniques pour la confiance et le soutien accordés.

ATTENTION AU DÉPART !

© **Histoire & Patrimoine d'Héricy**



N'hésitez pas à visiter notre site Internet : www.hericyhistoire.fr ou notre page Facebook : **Histoire et Patrimoine Héricy.**

Et si vous souhaitez nous écrire, voire nous rejoindre : **6, rue de l'Eglise - 75850 Héricy** ou ahpheric@gmail.com





Jeunesse

CENTRE DE LOISIRS « LA PÉPINIÈRE »

Le printemps arrive à l'accueil de loisirs pour le bonheur des petits et des grands. **En ce début d'année scolaire**, les enfants ont pu découvrir de septembre à décembre l'espace et les planètes, nous avons même pu rencontrer des martiens.

L'équipe d'animation a été complétée par l'arrivée de **Léa et Wendy** en septembre et **Sylvie** en janvier à qui nous souhaitons encore une fois la bienvenue.

Depuis janvier, les enfants présents sur les mercredis ont exploré le monde de Narnia, œuvre littéraire décliné en films jeunesse relatant les aventures d'enfants qui jouent un rôle central dans une histoire de royaume fictif de Narnia, un endroit où les animaux parlent, la magie est courante, et le bien combat le mal, un thème qui a beaucoup plu aux enfants.

Nos vacances d'hiver auront été rythmées par « le carnaval sous toutes ses formes » danse, musique et fresque coloré étaient au rendez-vous et les **vacances de printemps** seront sur le thème de « cowboys et indiens », thème qui nous tient particulièrement à cœur car celui-ci a été choisi par les enfants en amont par le biais d'un vote.

Pour les grandes vacances, le thème de juillet sera « recy-plage », nous aborderons le recyclage et le développement durable et au mois d'août « les petits peuples ».

Bien sûr, il y aura des sorties et des piscines pour agrémenter ces moments partagés.

A très bientôt, L'équipe d'animation du centre de loisirs d'Héricy



A vos jetons !

1^{er} LOTO !

1^{er} loto quel succès ! Places prises d'assaut en 8 jours au profit de la lutte contre la maladie de Parkinson. Très belle soirée avec une récolte à plus de 2500€ !

★ **PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE 30 SEPTEMBRE !**



Chasse aux œufs

PÂQUES

DANS LE PARC

Une merveilleuse matinée à Héricy où vous avez été plus de 450 enfants de tous les âges à venir à la Chasse aux œufs. Un moment magique d'échanges et de convivialité avec les enfants et leurs parents !

À L'ECOLE ET CANTINE

Le mardi précédant Pâques, la municipalité a organisé, avec toutes les classes de maternelle, la Chasse aux œufs de Pâques classe par classe dans un beau décor installé dans l'enceinte du centre de loisirs. Ensuite, tous les enfants qui mangeaient à la cantine ont eu le plaisir de recevoir des œufs en chocolat et un dessert gourmand pour Pâques





(Centre Communal d'Actions Sociales)

BILAN DES ACTIONS CCAS 2022

Sur le Cœur d'Héricy N°7, nous évoquions les principales missions d'un CCAS.

Le Centre communal d'actions sociales s'adresse à l'ensemble de la population : nos aînés bien sûr, mais également les familles ou personnes seules, quelque soit leur âge et la nature de leurs difficultés (de santé, de logement ou financières, etc...)

La démarche n'est pas toujours facile, nous le savons. Mais vous pouvez être sûr que nous vous apporterons un premier niveau d'informations et vous orienterons vers les relais locaux, en vous garantissant une totale confidentialité et en toute bienveillance.

Sur ce N°8, nous souhaitons vous partager le Bilan de votre CCAS sur l'année 2022, lors de nos permanences du mercredi matin :

- **17 dossiers APA, (Allocation personnalisée d'autonomie)**
- **9 dossiers « soins à la personne »**
- **8 dossiers « Téléalarme »**
- **6 dossiers « aide-ménagère »**
- **15 rendez-vous pour demande de logement social**
- **13 rendez-vous de domiciliation**
- **9 rendez-vous de renseignements sur la retraite**
- **1 aide financière**
- **22 orientations vers la MDS (Maison des Solidarités)**
- **4 inscriptions à la liste « météo »**
- **3 dossiers « difficultés EDF »**
- **1 demande d'aide aux travaux**
- **4 dossiers MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées)**

Candida PARIZE et Marie Suzanne DESGRANGES que je remercie sincèrement pour leur disponibilité offrent chaque mercredi une matinée en mairie.

Il est préférable de prendre rendez-vous à l'avance. Toutefois en cas d'urgence, elles font toujours le maximum pour intervenir rapidement.



De gauche à droite, Sophie BERTHOLIER, Nathalie PETIT, Candida PARIZE, Charlotte LEFEVRE, Yannick TORRES, les deux comédiennes de la pièce de théâtre « Les Boops » et Marie Suzanne DESGRANGES, à l'occasion d'Octobre Rose (absent sur la photo Stephan VENET)



INFOS PRATIQUES

ACCUEIL DU PUBLIC :

Mairie d'Héricy 6 place de l'église

Permanence le mercredi de 9h à 12h et sur rendez-vous.

**Candida PARIZE,
Marie-Suzanne DESGRANGES**

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

01.60.74.51.20

07.87.65.25.99

COURRIERS :

CCAS mairie d'Héricy

6 place de l'église



L'HÉRICÉENNE

Le 12 mars dernier, vous avez été plus de 300 au rendez-vous dans le parc de la mairie pour courir ou marcher à travers le village lors de cette deuxième édition de l'Héricéenne. Cette année, les enfants ont aussi pu participer avec la création d'un parcours

enfants. Cette action, au profit de l'association «**Léon, la tête dans les étoiles**», présidée par Lucile Chicanne, a

permis de récolter **plus de 2000 € ! Bravo et merci pour votre générosité !**

Cette association œuvre pour améliorer et adoucir le quotidien des enfants porteurs de sondes naso-gastriques en leur offrant gratuitement de jolies clipettes ainsi que des pansements décorés. 100% des bénéficiaires leur ont été reversés.

Nous remercions nos sponsors, la CASDEN, la BRED, Décathlon Villiers-en-bière, le Département ainsi que la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau pour leur soutien. **Nous vous donnons naturellement rendez-vous l'année prochaine !**



PAROLES DE FEMMES DE RELAIS

**VOTRE CONJOINT VOUS FAIT PEUR ?
VOUS VOUS SENTEZ ISOLÉE ?**

harcèlement | insultes | coups | humiliation | danger | surveillance

NOUS POUVONS VOUS AIDER

Vous pouvez nous contacter au
01 60 96 95 94
de 9h00 à 17h30
du lundi au vendredi

Accueil, écoute, accompagnement, hébergement
des femmes victimes de violences conjugales

f @ in

Si besoin vous pouvez joindre
7/7 24/24
Solidarité Femmes 3919



ENTRAIDE & SOLIDARITÉ

L'ASSOCIATION LA COLOMBE DES AIDANTS VOUS ACCUEILLE

L'association La Colombe des Aidants a pour objet de soutenir les Aidants* notamment en leur procurant écoute, dialogue, soutien, informations, orientation, recherche de solutions de répit. Elle est dédiée aux Aidants du Sud 77. Toutes nos actions sont gratuites et confidentielles.

Pour cela, nos permanences ont été mises en place :



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE CONTINUE :
06 75 20 91 28



PERMANENCES PRÉSENTIELLES SANS RENDEZ-VOUS :
- **Tous les jeudi après-midi** de 14h00 à 18h00
Salle du Clos, salle N°2, entrée 53 rue des Fossés, à Héricy.
- **Tous les premiers mardis**de chaque mois à Champagne Sur seine** de 14h00 à 18h00, Centre Anne Sylvestre.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

T' AIDANT : Rencontre entre Aidants en présence d'une psychologue et de bénévoles de notre Association (sur inscription uniquement) :

Le 18 avril 2023 à Vulaines-sur-Seine, le 16 mai à Champagne sur Seine, le 13 juin à Fontainebleau ; ces rencontres conviviales sont destinées à apporter écoute, soutien, dialogue, informations, échanges, aux Aidants, avec l'aide d'une psychologue.

ATELIERS BIEN-ETRE : relaxation tous les premiers jeudis du mois à Héricy.

CONFÉRENCE « L'accès aux droits des Personnes en situation de Handicap », avec la MDPH 77 et le Sapha de Fontainebleau : **le 30 mai 2023 à Samoreau.**

Pièce de Théâtre -Forum » Un Aidant peut en cacher un autre » **le 14 novembre 2023** à Vulaines sur Seine.



lacolombedesaidants77@orange.fr
www.lcda77.org
@lacolombedesaidants

ACCUEIL CONFIDENTIEL ET GRATUIT, ÉCOUTE BIENVEILLANTE, SOUTIEN, INFORMATION, ORIENTATION...

*Association destinée aux Aidants : toute personne s'occupant d'un proche en perte d'autonomie due à la maladie ou au handicap, quel que soit son âge.**hors périodes de vacances scolaires.



Christel BLANCHARD-GUILLOUET,
3^e Adjointe Urbanisme,
travaux et bâtiments



Quelques règles...

... DE BON VOISINAGE

Un bon voisinage, quelques règles en toute simplicité... Plusieurs facteurs peuvent altérer l'entente cordiale entre voisins, voici donc quelques conseils pour que « Voisin » ne rime plus avec « Chagrin »

NUISANCES SONORES

Celles-ci concernent notamment les travaux réalisés à l'intérieur de votre maison (ou appartement), mais aussi à l'extérieur (travaux et entretien des jardins), c'est-à-dire tout ce qui peut représenter une gêne pour votre voisinage.

Les horaires autorisés pour l'utilisation des engins bruyants de jardinage et de bricolage sont :

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Vis-à-vis de vos voisins, calme et silence sont à respecter de 22h à 7h du matin.

Prévenez vos voisins lors de vos fêtes privées, mais surtout pensez à limiter au maximum les nuisances. De même, l'installation de pompe à chaleur ou climatisation en extérieur est soumise à déclaration de travaux, au vu des nuisances produites.

ENTRETIEN DU JARDIN

Toutes plantations attenantes à la propriété voisine doivent être entretenues.

Vous devez entretenir la taille de vos haies dans une hauteur maximale de 2 mètres si elles sont implantées à 0.50 mètre de la limite séparative. (articles 671 et 672 du code civil).

De même pour la taille de plantations qui empiètent sur les voies communales et sentiers ruraux.

Pensez à tailler glycines et autres plantes ou branches qui gêneraient le passage des piétons et véhicules sur la voie publique.

Selon la zone où vous demeurez, l'abattage ou l'élagage de vos arbres peuvent être soumis à une autorisation, renseignez-vous auprès du service urbanisme de la mairie.

ANIMAUX

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de sa surveillance, de son contrôle (article 213 du code rural).

Si votre animal est fugueur, prenez les mesures nécessaires afin qu'il n'erre pas sur la commune, et puisse provoquer un quelconque accident.

Lors des balades, veillez à tenir votre animal en laisse, même s'il est « mignon et gentil », vous ne pouvez pas garantir son bon comportement.

Pensez aussi à vous munir et à user de « sac à crottes » (des distributeurs parsemés sur la commune sont à votre disposition) car lors de promenades familiales, nos petits bouts dans l'apprentissage de la marche ne sont pas à l'abri de tomber la main dedans...

DECHETS

Vos bacs à ordures et conteneurs de tri sélectif n'occupent que temporairement l'espace public entre le moment de dépôt et celui de leur enlèvement. Pensez donc à les rentrer chez vous au plus vite car ils constituent des obstacles au cheminement des piétons.

De même la rue n'est toujours pas un vide-poche. Il serait agréable pour tous que cigarettes, bouteilles, canettes... soient jetés dans une poubelle et non à même le sol.

Et enfin, vos déchets verts finiront en compost, dans la poubelle dédiée ou en déchetterie, mais certainement

pas en feu de joie dans votre jardin (circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts).

STATIONNEMENT

Privilégiez le stationnement sur votre propriété privée. Que ce soit pour quelques minutes ou plusieurs heures, stationnez votre véhicule correctement, sans gêner le passage d'un riverain, la sortie de propriété d'un voisin, ou quelconque véhicule, comme le camion des éboueurs.

Car faire quelques pas de plus pour trouver un stationnement idéal ou avoir une poubelle qui déborde pendant une semaine supplémentaire... Le choix est vite fait !

DECLARATION ET AFFICHAGE TRAVAUX

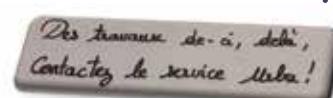
Rappelons aussi que **tous les travaux que vous entreprenez doivent faire l'objet d'une demande préalable**

en mairie (créer ou changer une ouverture, restaurer sa toiture ou faire un ravalement, changer sa clôture ou sa haie, créer une piscine ou un carport, aménager un garage ou des combles, installer un abri de jardin ou un box pour un animal...).

Rappelons que l'affichage des travaux autorisés sur un panneau règlementaire pendant toute la durée des travaux est obligatoire. Celui-ci doit être affiché à la vue de tous.

★

Et n'oubliez pas :
Mairie d'Héricy, Service Urbanisme
01.60.74.51.20
Mail : a.ghislandi@hericy.fr

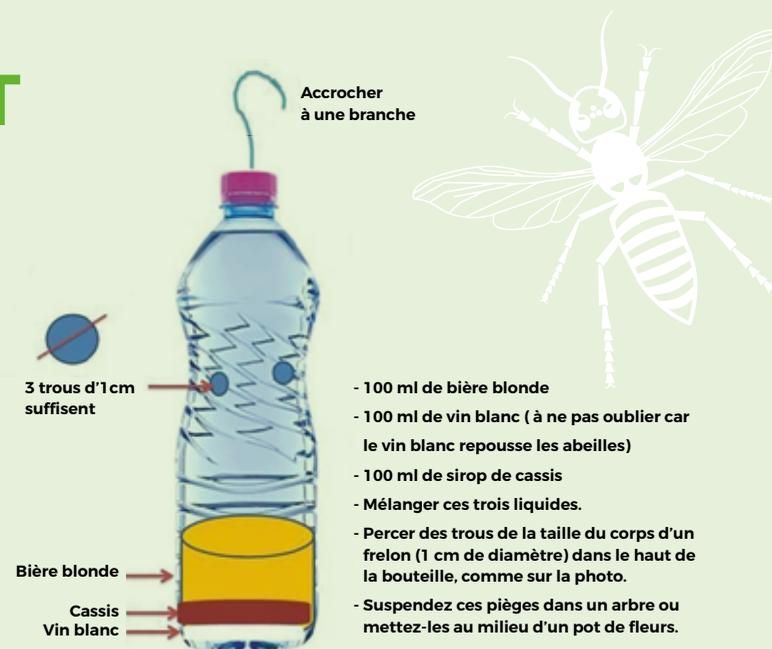


ESPACE ENVIRONNEMENT

Conseils pratiques

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est un fléau pour les abeilles. Au début du printemps, les reines circulent avant de créer un nid qui pourra compter plusieurs milliers de frelons. C'est à ce moment que le piégeage est le plus utile, pour réduire le nombre de reines.



Accrocher à une branche

3 trous d'1 cm suffisent

- 100 ml de bière blonde
- 100 ml de vin blanc (à ne pas oublier car le vin blanc repousse les abeilles)
- 100 ml de sirop de cassis
- Mélanger ces trois liquides.
- Percer des trous de la taille du corps d'un frelon (1 cm de diamètre) dans le haut de la bouteille, comme sur la photo.
- Suspendez ces pièges dans un arbre ou mettez-les au milieu d'un pot de fleurs.

Bière blonde
Cassis
Vin blanc

Sécurité

LA COMMUNE RENFORCE SA DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE.

Le nombre et l'emplacement des points d'eau incendie (PEI*) obéissent aux règles de proximité des maisons et bâtiments et au risque incendie qu'ils représentent. Le règlement départemental définit l'ensemble de ces règles.

L'étude de sécurité a été réalisée en 2020. Elle préconise la création de points d'eau dans les zones représentées en rouge sur la carte ci-dessous.



Tout ne sera pas réalisé en une fois. En effet, les points les plus complexes, qui correspondent aux lieux éloignés et isolés du réseau font encore l'objet d'études de faisabilité.

En fin d'année 2022, le département a demandé de prendre en compte le risque feu de forêt. Cette réalisation contribue justement à étendre la capacité en eau pour les bois situés dans la zone de Fontaineroux et du bois de Champagne.

Après l'attribution d'un marché public, la mairie vous tiendra informés des dates de réalisation des travaux. L'opérateur Véolia communiquera sur les incontournables perturbations occasionnées sur le réseau d'eau potable de la commune.



Le saviez-vous ?

Un PEI est un point d'eau utilisable pour les sapeurs-pompiers. On distingue les poteaux, les bouches incendie, les réserves d'eau naturelle accessibles ou aménagées, les points d'aspiration, les réservoirs souples ou durs comme les citernes...

Avec la concrétisation du renforcement de la défense incendie, la couverture du besoin global de la commune qui était égal à 74% sera réalisée à hauteur de 94%.

Une subvention, dénommée dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) a été demandée par le conseil municipal pour la réalisation du projet. Ensuite, cette demande a été transférée sur un mode de subvention récent « Fonds verts » dont l'adresse est : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>.

M. Vincent Huon,
Conseiller Municipal



PASSAGE A NIVEAU

VISITE DU SOUS-PRÉFET



Monsieur le Maire tient à remercier officiellement Monsieur Thierry Mailles, Sous-Préfet de Fontainebleau d'avoir répondu positivement à sa demande de rendez-vous avec le collectif pour la réouverture du passage à niveau d'Héricy.

Pendant plus d'une heure, ils ont échangé tous ensemble sur le dossier. A la suite de leurs réflexions ils sont allés sur place afin de mieux expliquer la démarche.

Pour finir cet échange riche et intéressant Monsieur le Sous-Préfet a proposé d'initier prochainement une réunion en Sous-préfecture avec la SNCF, le collectif et la Mairie.

Merci encore à Monsieur Thierry Mailles pour son écoute, sa bienveillance, le suivi de ce dossier et la proposition de rendez-vous en Sous-Prefecture.

Merci à Colette Gallard et Alice Guiguet, représentantes du Collectif, pour leur disponibilité ainsi qu'aux élus présents.

GENS DU VOYAGE

Monsieur le Maire tient à remercier, une nouvelle fois, officiellement Monsieur Thierry Mailles, Sous-Préfet de Fontainebleau, pour son aide sur le dossier des gens du voyage qui étaient à la gare d'Héricy.

Pour rappel, le parking de la gare est un **TERRAIN PRIVÉ appartenant à la SNCF.**

Nous ne pouvions donc pas intervenir sur ce terrain.

De plus la SNCF ne souhaitait pas porter plainte malgré nos demandes. SEUL le propriétaire du terrain peut porter plainte pour ces occupations illégales.

S'il n'y a pas de dépôt de plainte de la part du propriétaire, cela correspond à une invitation à rester.

Heureusement Monsieur le Sous-Préfet, suite à notre demande, a bien voulu nous aider et la SNCF a finalement décidé de porter plainte.

La plainte déposée par la SNCF n'a malheureusement pas été faite en référé, ce qui a entraîné des délais beaucoup plus longs.

La finalité de toutes ces démarches a eu lieu avec le départ de toutes les caravanes. Le parking était donc à nouveau complètement accessible aux usagers.

Malheureusement, depuis le 4 mai, une nouvelle installation des gens du voyage a lieu sur le parking de la gare. Monsieur le Maire a saisi directement Monsieur le Sous-Préfet après s'être rendu sur place avec son adjoint à la sécurité David DEMICHEL et notre policier municipal. Le Commissariat de Police de Fontainebleau a procédé à un relevé d'identité des personnes contrevenantes. La SNCF contactée par le Sous-Préfet va déposer plainte en référé. Monsieur le Sous-Préfet a assuré suivre le dossier afin de libérer le parking pour les usagers.

Merci encore à Monsieur Thierry Mailles de suivre et mener intégralement ce dossier en partenariat avec la commune.

Sophie BERTHOLIER

1^{ère} adjointe en charge de la communication



Nouveau à Héricy!

PARCOURS ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DIABÈTE

Vous êtes diabétique ? Venez participer à ces ateliers gratuits dans la commune. Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de votre médecin / pharmacien / infirmière / diététicienne.

POURQUOI PARTICIPER À UN PARCOURS ETP ?

Être autonome et intégrer la maladie dans sa vie quotidienne, avoir les informations pour mieux comprendre son diabète et son traitement.

Afin de pouvoir intégrer un parcours d'ETP, il vous sera demandé d'adhérer au réseau Revesdiab. Cette adhésion est totalement gratuite.

Le réseau Revesdiab, financé par l'ARS, s'applique à mettre en place ce programme d'éducation thérapeutique de proximité où les professionnels de santé accompagnent vos efforts afin de vous aider à atteindre vos objectifs par le biais de consultations individuelles et d'ateliers gratuits.



Pour plus de renseignements rapprochez-vous de Madame HARRISON au 06 26 13 20 96 ou le réseau revesdiab au 09 71 53 64 81

Nouveau

FORUM SANTÉ

Pour la première fois dans la commune, un forum santé a eu lieu le 11 mars dernier.

L'occasion pour tous d'être sensibilisés sur différents thèmes autour de la santé, pour prendre soin de soi.

Un atelier de **sophrologie**, avec Rachel Gransagne, un atelier de **diététique** avec Eve Harrisson, un atelier de **prévention et dépistage du diabète** avec l'association REVESDIAB et un atelier de **formation aux gestes de premiers secours** avec Olivier Venet pour le SDIS 77 ont composé cette première édition du forum santé.

Parce que la prévention doit être au cœur de nos vies ! Prenez soin de vous,

Charlotte Lefèvre,
conseillère municipale
déléguée à la santé.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Bienvenue à :
2023
9 fév. : Mathéo Daniel Philippe HILAIRE



DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :
2023
9 jan. : Denise DESAIN veuve TAILLEFUMIER (99 ans)
28 jan. : Andrée Denise BAILLY née DURAND (86 ans)
5 fév. : Raymonde GOUPY née FELTIS (93 ans)
6 fév. : Michelle Marthe MAUPETIT née DENIS (93 ans)
6 fév. : Colette Renée Jeanne née GAUTIER (95ans)
27 fév. : Paule Marie Adeline DURAND née BOJU (96 ans)
6 mars : Georges Henri VERSTRAËTE (89 ans)

Merci à notre association des commerçants Héricy notre village

ANNE-FLEURS	Fleurs coupées, plantes, compositions florales	24 rue de l'Église 01 64 23 63 87
GALERIE MULTIVOLUME	Galerie d'art et décoration	5 place du Pilori 09 75 64 21 99
HÉLIO-PRESSE	Librairie, relais colis	1 place du Pilori 01 64 23 83 23
HAIR'ICI	Coiffeur visagiste	17 rue de l'Église 01 64 24 42 10
LA FERME D'HÉRICY	Produits régionaux et de terroirs	Rue aux Vaches 01 64 23 62 25
LE CAMÉLÉON	Bar, tabac, brasserie	18 rue de l'Église 01 64 23 83 60
VOTRE MARCHÉ	Épicerie, primeur	31 rue de l'Église 01 64 23 83 37
LE PUIITS FLEURI	Artisanat, édition	22 av. de Fontainebleau 01 64 23 61 46
PHARMACIE PLANELLS	Pharmacie, location de matériel médical	11 rue Étienne Dinet 01 64 23 83 12
MYLINE MODE	Prêt-à-porter féminin	3, rue Albert Berthier 06 30 19 40 71
IMMOBILIÈRE DE SEINE	Agence immobilière	21 rue de l'Église 01 60 39 53 53



Nouveautés à découvrir



AGENDA 2023

02 juin

FÊTE DES VOISINS

➤ À travers le village

SOIRÉE DANSANTE

➤ Salle de l'Orangerie

04 juin

L'ENTREPÔT SOLIDAIRE

➤ Salle du clos

11 juin

MARCHÉ DE L'ART

➤ Sur les bords de Seine

17 juin

SALON ET TROC' LIVRES

➤ Salle de l'Orangerie



23 juin

FÊTE FORAINE

➤ Place du clos

24 juin

**APERO CONCERT
AVEC LE GROUPE PICK-UP**

➤ Place du clos

01 juillet

FÊTE DU VILLAGE

➤ Parc de la Mairie

07 juillet

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

➤ Salle de l'Orangerie

NUMÉROS D'URGENCE

Appel d'urgence européen 112

Police, gendarmerie 17

SAMU 15

Sapeurs pompiers 18

Urgences sourdes

et malentendants (SMS) 114



Mairie d'Héricy

Panneau d'informations

Mairie d'Héricy

www.hericy.fr